

La location :

Les rapports entre propriétaires et locataires

[Loi n°89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs](#)

L'état des lieux d'entrée et de sortie

[Article 3-2 de la loi du 6 juillet 1989](#)

Le contrat de location nue

[Article 3 de la loi du 6 juillet 1989](#) et [décret n°2015-587 du 29 mai 2015](#)

La dossier de diagnostic technique

[Article 3-3 de la loi du 6 juillet 1989](#)

La sous-location

[Article 8 de la loi du 6 juillet 1989](#)

La colocation

[Article 8-1 de la loi du 6 juillet 1989](#)

Le dépôt de garantie

[Article 22 de la loi du 6 juillet 1989](#)

Le cautionnement

[Article 22-1 de la loi du 6 juillet 1989](#)

Le loyer :

- Révision et augmentation : [Article 17 de la loi du 6 juillet 1989](#) et [article 17-1 de la loi du 6 juillet 1989](#)
- Transmission de la quittance : [Article 21 de la loi du 6 juillet 1989](#)

Les charges récupérables

[Article 23 de la loi du 6 juillet 1989](#)

[Décret n °87-713 du 26 août 1987 relatif aux charges récupérables](#)

Les obligations du propriétaire

[Article 6 de la loi du 6 juillet 1989](#)

[Décret n °2002-120 du 30 janvier 2002 relatif aux caractéristiques d'un logement décent](#)

Les obligations du locataire

[Article 7 de la loi du 6 juillet 1989](#)

[Décret n °87-712 du 26 août 1987 relatif aux réparations locatives](#)

Le congé du locataire et du propriétaire

[Article 15 de la loi du 6 juillet 1989](#)

La location meublée

[Article 25-3](#) et suivants de la loi du 6 juillet 1989 (titre 1 bis)

HLM :

- Les charges locatives : [Article L 442-3 du code de la construction et de l'habitation](#)
- Le congé du locataire : [Article L 353-15 du code de la construction et de l'habitation](#)

La copropriété :

[Loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis](#)

[Décret n° 67-223 du 17 mars 1967 pris pour l'application de la loi u 10 juillet 1965](#)

Autres textes :

[Le règlement intérieur du FSL](#)

[Le Règlement Sanitaire Départemental](#)

[Le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées des Yvelines \(2011-2014\)](#)

[L'accord Collectif Départemental des Yvelines \(2015-2017\)](#)
